Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Les appeaux Baud, une tradition artisanale née à Carpentras

Les appeaux Baud existent depuis les années 50. La manufacture qui fabrique de façon artisanale des appeaux a des projets de développement avec une gamme destinée aux enfants et aux amoureux de la nature. Elle mise également sur le potentiel du marché des accessoires de chiens de chasse.

Les appeaux existent à Carpentras depuis 1868 avec la famille Raymond. En 1924, deux personnes travaillant pour la maison Raymond ont quitté la société pour créer leur propre manufacture Foulquière. Il existait même un troisième fabricant Coutier qui n'a pas tenu. « En 1956, mon père Jeannot a racheté Foulquière. J'ai pris la suite en 1991. En 2015, notre société a racheté Raymond », indique Hélen Baud, le patron des appeaux éponymes. L'entreprise est désormais la seule en France à l'échelle industrielle à fabriquer des appeaux qui sont des sifflets imitant le chant des oiseaux pour la chasse ou la découverte. « L'appeau sert également à faire le son d'un animal pour en attirer un autre. Par exemple, pour faire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

venir le renard, nous fabriquerons un appeau qui imite le mulot ou encore le lièvre ou le lapin blessé. »

La relève est assurée

Depuis février 2025, Valentin, le fils d'Hélen, a rejoint l'entreprise, après une expérience professionnelle de 10 ans dans divers secteurs d'activité. « Naturellement, j'ai décidé de venir travailler dans l'entreprise familiale. Après six mois d'activité, cela me plaît. Je découvre tous les rouages de notre entreprise artisanale. »

Les accessoires de chiens de chasse

« Nous sommes les plus gros fabricants français d'accessoires pour chien de chasse avec les colliers, les laisses et les clochettes notamment. Nos produits sont vendus dans des armureries mais également dans la chaîne de magasins de sport Décathlon. Nous travaillons sur un concept haut-de-gamme, plus cher que des produits d'importation de Chine mais d'une résistance bien supérieure et une gamme plus basique. » Laurent Badéa a rejoint l'entreprise il y a 8 ans. Il travaillait précédemment chez l'armurier Fouquet, bien connue à Carpentras. Il connaît très bien les besoins des chasseurs. « Nous avons développé ce marché encore davantage depuis l'arrivée de Laurent, avec une gamme adaptée. Cela été une réussite car il a permis une belle croissance de notre chiffre d'affaire global », explique Hélen Baud.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Laurent Badéa, responsable d'atelier (à gauche), a développé la gamme accessoires pour chien de chasse. ©Olivier Muselet

Une gamme pour les enfants : les Zapos

L'entreprise a décidé de développer cette autre gamme depuis 10 ans. Elle est avant tout destinée aux enfants mais également aux amoureux de la nature. « Nous avons accéléré depuis deux ans le développement de cette gamme qui représente pour nous un bon potentiel de croissance. Nous mettons à disposition des points de vente un présentoir que nous avons longuement réfléchi, avec un packaging adapté. » Cette diversification de l'entreprise est plus particulièrement gérée par Valentin Baud. Ce concept est vendu dans des magasins de jouets, chez Botanic, Gamm vert, dans certains espaces culturels Leclerc ou encore des offices de tourisme comme celui de Carpentras.

Développer le marketing

L'axe de développement de l'entreprise se situe dans le marketing, afin de se faire connaître davantage. « Nous sommes connus dans le monde de la chasse mais pour la gamme nature Zapos, nous avons encore

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

un gros potentiel de chiffre d'affaires à développer. Nous n'avons pas de force de vente salariée. Nous travaillons avec des commerciaux multicartes qui ont déjà leur ouverture dans les magasins susceptibles d'acheter cette gamme. Ces derniers ne connaissent bien souvent même pas le concept d'appeau », indique Hélen Baud. La difficulté principale de l'entreprise ne concerne pas la fabrication mais l'optimisation de la distribution de cette gamme nature.

« Les perspectives de l'entreprise sont de développer la gamme les Zapos, avec des nouveautés à lancer chaque année. Le marché des accessoires pour chien doit également retenir toute notre attention avec une grosse concurrence. La force de l'entreprise est de permettre à ses clients de n'avoir aucun stock. Nous leur assurons en effet un réassort en permanence avec une grande réactivité. »

Les appeaux

Le concept de l'appeau a été inventé par Monsieur Raymond qui était basé à Saint Didier. Il existe une partie métallique qui fait le son et une partie en bois.

La société commercialise pas moins de 225 références : 190 destinés à la chasse et 35 pour la gamme des enfants-nature. La très grande majorité des sons concerne les oiseaux mais il existe quatre appeaux pour des mammifères terrestres : sanglier, chevreuil, renard et marmotte.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

La société a une gamme de 125 références d'appeaux. ©Olivier Muselet

Carpentras a toujours été le fief historique de la chasse aux petits oiseaux comme les pinsons qui est interdite depuis 60 ans. Il existe d'ailleurs une Place du Marché aux oiseaux dans la ville. Les gens venaient vendre les oiseaux attrapés. L'origine des appeaux se sont développées à partir de cela.

Baud en chiffres :
– **6** salariés : les deux dirigeants, un responsable d'atelier, une secrétaire et deux personnes à la production
– Chiffre d'affaires : **1 million** d'euros en 2024 en croissance régulière (le chiffre a doublé en 10 ans)
– La gamme Zapos représente **13%** du chiffre d'affaires actuellement, la gamme accessoires pour chien de chasse **30%**, et les appeaux classiques **57%**
– **100 000** appeaux, **100 000** accessoires pour chien et **35 000** clochettes sont fabriqués chaque année

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Le Cercle des poubelles disparues célèbre le compostage et la nature

L'association Le Cercle des poubelles disparues de l'Université Populaire Ventoux organise une journée festive autour du compostage et de la nature ce samedi 19 octobre à Malemort-du-Comtat.

Après 3 ans et demi en charge du compostage pour la communauté de communes Ventoux Sud, le Cercle des poubelles disparues passe le relai à Adrien Thibaud, désormais chargé des biodéchets et du compostage au sein de l'intercommunalité. À cette occasion, l'association organise une journée festive à Malemort-du-Comtat.

La journée sera rythmée par divers ateliers sur les thèmes du compostage et de la nature, une gratiféria,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

des food-trucks et des prises de paroles et témoignages.

Plus de renseignements concernant la gratiféria au 07 48 90 98 80.

Samedi 19 octobre. De 10h30 à 16h. Salle des fêtes. Avenue Dr Tondut. Malemort du Comtat.

L’effondrement mondial de la faune sauvage

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

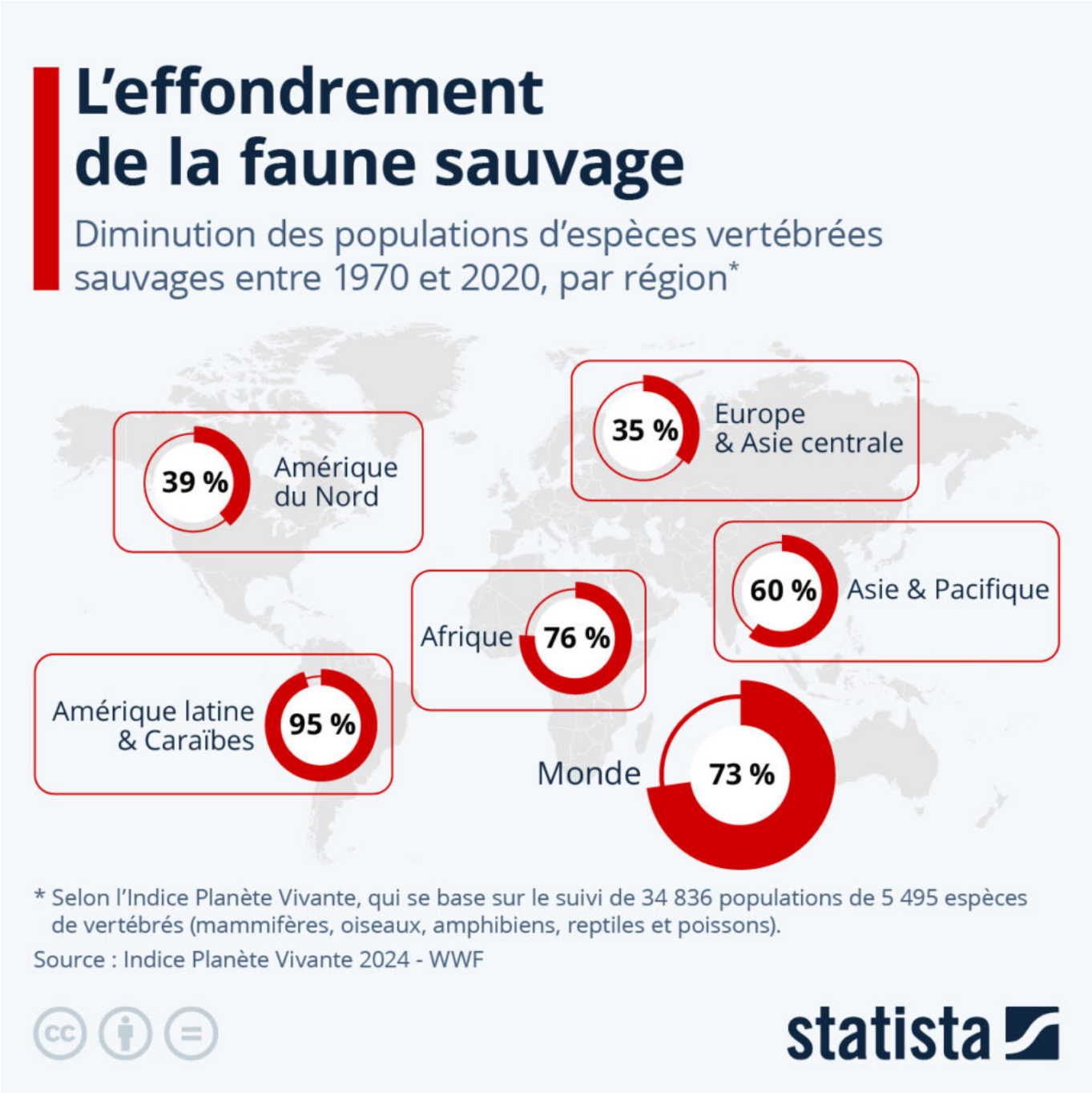

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a publié un nouveau rapport alarmant qui révèle que les populations mondiales d'animaux sauvages ont diminué de façon drastique au cours des cinquante dernières années. L'«Indice Planète Vivante», qui se base sur le suivi de plus de 30 000 populations animales appartenant à plus de 5 000 espèces autour du globe, fait état d'un déclin de 73 % de la faune sauvage mondiale entre 1970 et 2020. Les activités humaines sont citées comme les principales

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

responsables, avec la destruction des habitats naturels liée à la déforestation et à l'expansion des terres agricoles. Planète Vivante 2024

Comme l'indique notre infographie, le pire impact sur la biodiversité a été observé en Amérique latine et dans les Caraïbes, où les populations d'animaux sauvages ont diminué de 95 % depuis 1970. Au cours de la même période, les populations de vertébrés ont décliné de 76 % en Afrique et de 60 % dans la région Asie et Pacifique. En Amérique du Nord et dans la région Europe et Asie centrale, le déclin s'établit à respectivement 39 % et 35 %. L'impact des activités humaines ne se fait pas seulement sentir sur la terre ferme, si les recherches ont montré que, depuis 1970, les populations mondiales d'animaux terrestres ont diminué de près de 70 %, celles de poissons d'eau douce ont elles décliné de plus de 80 %.

Biodiversité : plus d'un quart des espèces sont menacées d'extinction
Extension des terres agricoles au détriment des forêts, urbanisation galopante, pollution, dégradation des milieux marins par la pollution et la surpêche, réchauffement climatique. Les pressions exercées par les activités humaines sur la nature sont nombreuses et menacent l'existence de milliers d'espèces végétales et animales. Notre graphique donne un aperçu du niveau de menace par classe ou famille d'espèces, telles que recensées dans la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Lancé en 1964, cet inventaire représente une source complète d'informations sur l'état de conservation des espèces vivantes et constitue un indicateur privilégié de suivi de l'état de la biodiversité mondiale.

Selon la dernière actualisation de cette liste, la biodiversité de la planète poursuit son déclin. Sur les 163 040 espèces répertoriées en début d'année, 45 321 pourraient disparaître de la surface de la Terre dans un avenir proche, soit 28 % du total des espèces étudiées. Les cycadales – des plantes visuellement proches des palmiers et des fougères – sont le groupe le plus menacé, avec plus de 70 % d'espèces en voie d'extinction. Comme le met en avant notre infographie, la dégradation de la biodiversité est aussi particulièrement importante au niveau des écosystèmes aquatiques. Le taux d'espèces menacées atteint ainsi 41 % chez les amphibiens et plus de 35 % chez les requins, les raies et les récifs coralliens.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

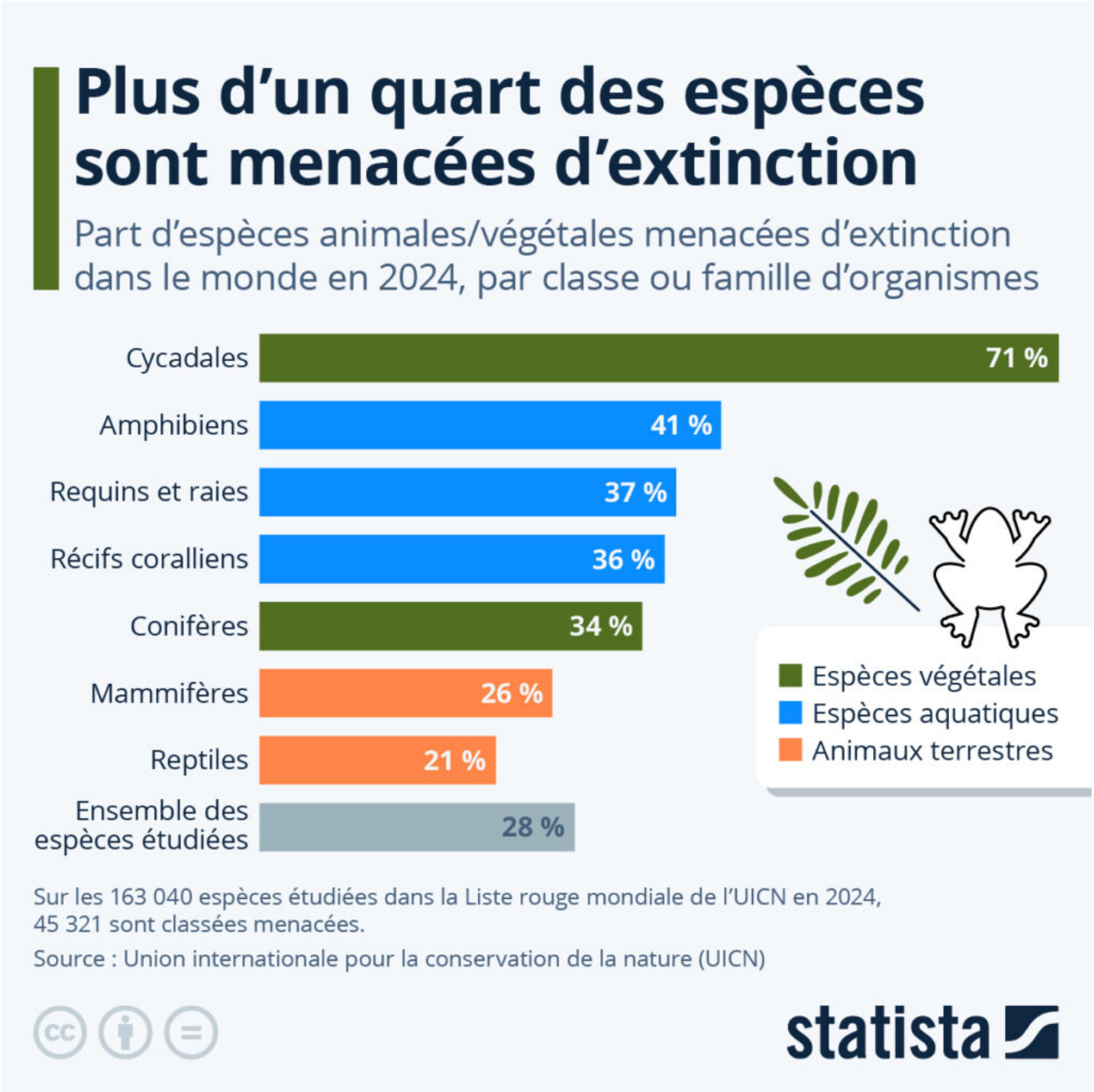

Cliquer l'image pour l'agrandir. Crédit : Statista

De Tristan Gaudiaut pour [Statista]

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Vaison-la-Romaine organise Les Fleuralies, son grand marché aux fleurs

Ce mercredi 8 mai, la Ville de Vaison-la-Romaine organise une nouvelle édition des Fleuralies, un grand marché aux fleurs et au mobilier de jardin. Au programme : des expositions, des ateliers et des animations sur le thème de la nature et des plantes.

Un atelier de confection de cartes ensemencées (papier 100% biodégradable conçu pour être planté après utilisation), fabriquées à partir de papier recyclé auquel on ajoute des graines de fleurs ou d'herbes aromatiques sera proposé. De 10h à 11h30, il sera possible de réaliser et de repartir avec des sirops artisanaux à base de plantes et de fleurs. Un troisième atelier permettra de fabriquer des bombes à graines à base d'argile.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

En plus des ateliers, le public pourra profiter d'une exposition de photographies et d'œuvres sur le thème des plantes réalisées par Mimmo Attademo et Fiorenzo Ferreri. L'exposition sera en place jusqu'au 18 mai à la médiathèque André Thès. Toute la journée, des manèges et des jeux en bois seront en accès libre.

Mercredi 8 mai. De 9h à 16h. Place Burrus et sa contre-allée. Vaison-la-Romaine.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Parc du Luberon : des chevaux au cœur d'une opération de coupe de pins à Saint-Saturnin-lès-Apt

Au début du mois d'avril, l'Espace Naturel Sensible des marnes aptiennes de la Tuilière, situé à Saint-Saturnin-lès-Apt, au cœur du Parc naturel régional du Luberon, a accueilli une opération de coupe de pins alliant gestion du site et préservation de la nature. Ce sont des chevaux qui ont permis l'évacuation des arbres.

La coupe de pins a été réalisée dans le but conserver une espace de garrigue sur ces sols marneux qui sont caractéristiques de ce secteur du Parc naturel du Luberon. L'objectif principal était de garder la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

visibilité des affleurements de marnes, qui constituent un élément de patrimoine géologique de grande valeur scientifique.

Des chevaux ont été l'élément clé de cette opération puisqu'ils ont permis, grâce à leur force, d'évacuer les arbres coupés. Le débardage au cheval permet d'éviter le traçage d'une piste afin de préserver le sol, la faune et la flore de cet espace sensible. Cette opération a été possible grâce à l'entreprise roussillonnaise Provence Hipposervices et trois de ses chevaux au poids moyen de 900kg.

Il a fallu une journée pour la coupe des pins et trois jours et demi pour évacuer les billes de bois dont certaines avoisinaient les 800kg. En tout, cinquante stères de bois, soit environ 45 tonnes, ont été abattues puis tirées sur 500 mètres en direction d'un site de stockage. Le bois sera en majorité valorisé pour la fabrication d'obstacles pour l'équitation, de piquets de clôture, ou encore de carton.

L'aventure du Parc naturel régional du Luberon va se poursuivre avec la révision de sa charte d'ici 2025

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional du Luberon et présidente du Département de Vaucluse, Gilles Ripert, conseiller régional, maire de Caseneuve et président du Pays d'Apt, ainsi que Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon viennent de présenter les grands axes de la politique du Parc pour 2024 ainsi que la révision de la Charte qui fera l'objet d'une enquête publique. La nouvelle stratégie de développement territorial pour les quinze prochaines années sera axée sur la protection des paysages, la gestion durable des ressources naturelles et le développement ainsi que l'aménagement du territoire. Le tout dans une volonté d'adapter ces enjeux aux nouvelles problématiques environnementales et en garantissant une mobilisation des habitants.

« Le Parc naturel du Luberon c'est une vraie aventure, j'en fais partie en tant que présidente du département depuis 2017 et sincèrement une fois qu'on sait ce que ça représente, on ne peut pas ne pas le défendre ». C'est par ses mots que Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse a choisi de débuter la présentation réunion d'information du jeudi 18 avril 2024 à l'hôtel du Département, à Avignon.
En compagnie de Gilles Ripert, conseiller régional et Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon, la présidente du conseil départementale a présenté les grands projets à venir pour l'espace vivant et préservé qui s'étend sur 78 communes, dont 52 en Vaucluse. Parmi les grands axes d'amélioration à venir, la révision de la charte du parc qui doit être effective dès l'année 2025 était

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

particulièrement attendue. Ayant été approuvé après une enquête publique, ce contrat moral fixera les objectifs du Parc et de ses partenaires sur la mise en œuvre d'un projet de territoire pour les 15 prochaines années.

Une nouvelle charte pour s'adapter aux changements climatiques
Bientôt 15 ans se sont écoulés depuis la dernière révision de la charte du Parc naturel régional du Luberon, en 2009. Entretemps, de nombreux changements climatiques et environnementaux sont apparus qu'il faut prendre en compte afin de proposer un projet territorial de plus adapté aux besoins actuels du Luberon. Ce nouveau texte qui sera la quatrième charte de l'histoire du parc est réfléchie depuis fin 2019 par la Région Sud Provence-Alpes Cote d'Azur et le Parc naturel régional du Luberon et portera un projet qui s'étendra de 2025 à 2040 avec des objectifs clairs.
Une révision qui fut un travail collectif qui a impliqué tous les acteurs locaux, des associations aux élus en passant par les habitants des communes impliquées comme l'a confirmé Laure Galpin, directrice du Parc « notre institution, l'équipe technique mais aussi les partenaires, les élus, les associations, les habitants qui ont eu un droit de consultation, c'est tout le territoire qui a agit pour cette nouvelle charte et c'était bien là toute notre ambition ».

Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon, Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional du Luberon et présidente du Département de Vaucluse, ainsi que Gilles Ripert,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

conseiller régional, maire de Caseneuve et président du Pays d'Apt.

Imaginer un urbanisme plus harmonieux
La charte du Parc a une portée juridique en matière d'urbanisme. Elle est opposable aux Schémas de cohérence territoriale (SCoT), aux plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux ainsi qu'aux cartes communales qui doivent être compatibles avec elle. Adaptée aux particularités du territoire du Luberon, cette nouvelle charte a été pensée pour répondre aux évolutions environnementales, sociétales, économiques et les impacts que peuvent avoir ces changements sur les patrimoines naturels, culturels et le cadre de vie.

La volonté d'évaluer au mieux les changements climatiques et environnementaux était essentielle pour engager un renouvellement du processus du label 'parc naturel régional'. Cette élaboration qui fut collective s'est déroulé en trois phase : une première avec la réalisation d'un diagnostic de territoire et l'évaluation de la mise en œuvre de la précédente charte, une seconde avec l'écriture d'un nouveau projet sur la base des enjeux définis conjointement pour les 15 prochaines années et une troisième avec l'adhésion totale des collectivités à ce nouveau projet de développement durable du territoire.

> « La grande différence aujourd'hui c'est qu'il y a une réelle participation citoyenne. »
>
> *Gilles Ripert, président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon et conseiller régional*

La mise en perspective collective et la consultation de tous les acteurs et institutions impliqués dans la vie du Parc naturel du Luberon sont les grandes nouveautés pour cette charte #Luberon2040. Une idée partagée par Gilles Ripert, président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon et conseiller régional « moi qui suis élu depuis 1995 et qui a donc connu la révision précédente je peux assurer que la grande différence aujourd'hui c'est qu'il y a une réelle participation citoyenne, même au niveau des élus. Autrefois, les élus étaient peu écoutés ce qui donnait lieu à des petits soucis de compréhension ou d'adhésion, on sent vraiment un changement depuis l'arrivée de Dominique Santoni » a-t-il déclaré.

Une charte collective et participative
Si la nouvelle charte Luberon #2040 entrera en vigueur seulement l'année prochaine, le travail de mise en place du texte est déjà en cours de finalisation avec notamment un temps fort primordial : l'enquête public ouverte sur ce nouveau projet de charte qui se déroulera du jeudi 2 mai à 9h au vendredi 31 mai 2024 à 17h30.
Elle permettra au public et habitants des 100 communes du périmètre d'étude du Parc naturel régional du Luberon d'être informé mais surtout d'échanger avec les commissaires enquêteurs afin de faire connaitre leurs observations et leurs propositions « 18 mairies réparties sur le territoire pour faciliter l'accessibilité aux habitants accueillent un registre papier sur lequel ils peuvent inscrire leurs observations. Cette initiative est accompagnée par une vingtaine de permanences des commissaires enquêteurs. » a tenu à ajouter Dominique Santoni.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

« Un projet adapté au territoire. »

Laure Galpin, directrice du Parc

Cette enquête constitue un point de passage important comme l'a affirmé la présidente du Département de Vaucluse « en 2024, nous aurons deux temps forts avec cette fameuse enquête publique et puis on aura le troisième et dernier vote du comité syndical sur ce projet de charte qui aura lieu en septembre ».

Le nouveau texte qui définira les grandes lignes du projet territorial global pour le Parc naturel régional du Luberon a été conçu avec une anticipation des problématiques à venir sur le plan environnementales et sociétales pour garantir des solutions, des ressources, des patrimoines mais aussi des outils aux générations futures « « il s'agissait avec cette nouvelle charte d'unir les collectivités territoriales dans un projet adapté au territoire et d'établir un projet qui permet de valoriser les ressources naturelles, le patrimoine culturel et sur sa préservation » confirme Laure Galpin, la directrice du Parc.

Le Parc s'étend sur 78 communes, dont 52 en Vaucluse.

Des thématiques et une réflexion d'avenir

La prise en compte du territoire, de ses acteurs et de ses spécificités a été crucial et a permis de dégager

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

les enjeux principaux qu'il fallait traiter en priorité mais pas seulement « on a dégagé deux grands enjeux phares au sujet du changement climatique et de la perte de la biodiversité mais à l'intérieur on décline aussi tout un tas d'enjeux un peu plus spécifiques au territoire sur la préservation et la ressource en eau ainsi que la fréquentation des espaces naturels » a tenu à souligner Laure Galpin.

> « Protéger et valoriser les patrimoines naturels avec la participation des communes. »

4 thématiques principales sont évoquées avec la révision de cette charte pour garantir un avenir durable à cette zone si fragile. La première est centrée sur la protection des paysages et la transmission des patrimoines, la seconde est volonté absolue de développer et aménager le territoire, la troisième est axée sur les synergies entre l'environnement et le développement économique « « c'est une vraie démarche collective qui permet de travailler avec les communes et qui permet de connaitre, de protéger et de valoriser les patrimoines naturels avec la participation des communes, des habitants et parfois selon les actions des scolaires. » précise Gilles Ripert.

Plusieurs projets seront ainsi menés en 2024 en lien avec ces grandes orientations de travail avec des spécificités sur certains sujets comme les atlas de la biodiversité et de la géodiversité communale «. En 2024, on aura cinq nouvelles communes nouvelles sur lesquelles on va travailler qui sont Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Voix, ce qui permettra d'enrichir toutes les données avec de la faune, de la flore, des zones humides, des habitants et de la géologie. C'est quelque chose de très désertifié qui offre la possibilité d'enrichir la connaissance qu'on a sur le territoire et de la mettre à disposition des communes » rajoute Dominique Santoni.

Un débardage de chevaux en guise de commencement

Un évènement a d'ailleurs déjà eu lieu dans cette optique de préserver la géodiversité et la biodiversité. Le jeudi 11 avril 2024, un débardage au cheval a eu lieu dans l'espace naturel de la Tulière, dans la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt. Une opération de coupe de pins exemplaire, alliant respect de l'environnement et préservation de la nature. Il s'agit d'une coupe de pins dans un milieu de garrigue sur marnes, qui est en train d'être recouvert par les arbres. Elle a permis également de conserver la visibilité des marnes, qui constituent un élément de patrimoine géologique de grande valeur scientifique.

Dans le cadre de cette opération, l'utilisation du débardage au cheval, effectué par Provence Hipposervices pour l'évacuation du bois a apporté une approche respectueuse de l'équilibre naturel du site. Cette méthode traditionnelle préserve ainsi le sol, la faune et la flore locales. Puis le bois sera en majorité valorisé localement par la fabrication de cartons.

Une révision avec des défis et des changements concrets

Ce projet de charte devra remplir la lourde mission d'assurer une transmission d'un territoire préservé, habité et dynamique tout assurant des transitions favorables à la bonne santé et au bien-être du territoire du Luberon et de ses habitants. C'est pour cela que 6 défis concrets ont été prédéfinis pour relever les missions collectives qui sont à venir :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

-Défi 1 : fédérer les femmes et les hommes autour du territoire.
-Défi 2 : Organiser le territoire pour faire des singularités du parc, un atout.
-Défi 3 : Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant.
-Défi 4 : Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux.
-Défi 5 : Généraliser les modes de vie résilients pour favoriser un meilleur écosystème.
-Défi 6 : Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.

Mais concrètement comment cette révision de charte s'est adaptée à tous ces changements intervenus sur le Parc naturel régional du Luberon ? Il y aura par exemple un accent particulier qui sera mis sur le plan de la préservation de l'eau ou de l'énergie (en raison du contexte climatique) ainsi que sur le plan de la souveraineté alimentaire.

47 mesures de la charte #2040 sont adossées à plusieurs objectifs de développement durable notamment des objectifs adoptés en 2015 par les Etats membres de l'Organisation des Nations unis qui constituent « l'agenda 2030 ». Un programme universel pour le développement durable que tous les pays devront mettre en œuvre et qui sera intégré au sein du nouveau texte mis en place « c'est une belle réponse locale aux enjeux globaux » tient à souligner Laure Galpin, directrice du parc.

Dans le cadre de l'opération 'Objectif zéro déchet plastique dans le Luberon', le Parc naturel régional du Luberon a organisé une grande opération d'enlèvement d'anciens plastiques agricoles présents sur les berges de la rivière Calavon-Coulon dans le secteur de Goult, fin mars-début avril. En tout, 75 tonnes de plastiques agricoles ont pu être récupéré.

Un nouveau plan du parc sera également proposé au sein de cette charte qui donnera une vocation préférentielle au foncier et une déclinaison par thématiques afin d'apporter plus de clarté aux visiteurs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Un moyen également de les orienter selon les thématiques d'enjeux écologiques, paysages, ressource en eau, zones protégées etc.

Continuer à former les citoyens de demain
Enfin, une approche paysagère ambitieuse est souhaitée avec la révision de cette charte. Cela se traduira par de nombreux travaux de rénovation engagés sur des sites historiques comme le château de l'environnement de Buoux « On va restaurer les jardins, on va travailler sur le pastoralisme, sur les cultures car ce lieu historique a une vocation importante pour nous qui est l'éducation à l'environnement et on peut y accueillir des groupes scolaires à l'année et les sensibiliser sur cet enjeu d'avenir. On investit plus de 9 millions d'euros dessus avec l'aide de la Région et on espère une fin de travaux pour fin 2026, début 2027 afin de continuer sur ce site à former les citoyens de demain. C'est un projet de développement durable » conclut Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse.

Barbentane reçoit le prix national Eco maires pour son projet de reboisement de la Montagnette

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

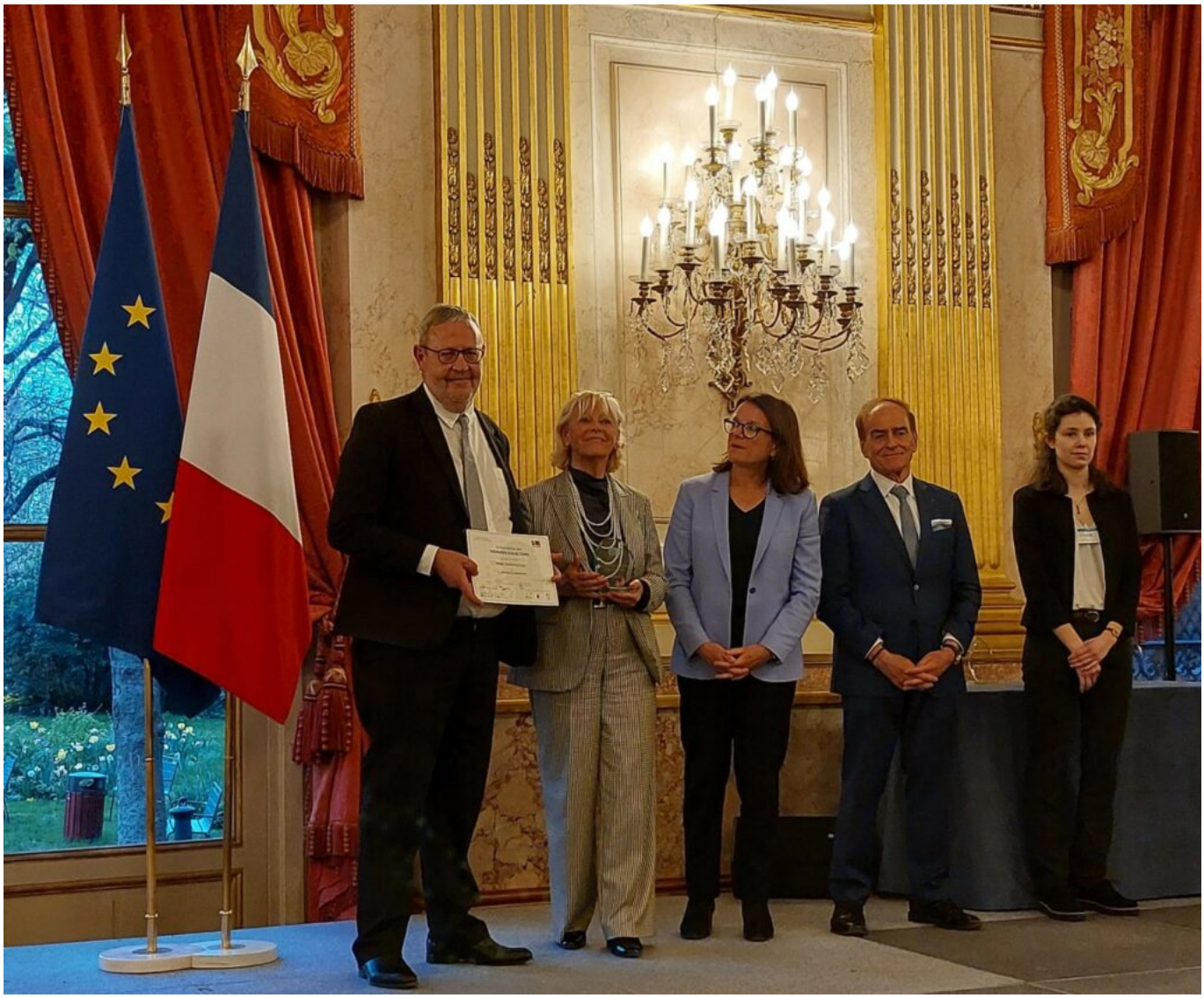

Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, vient de remettre le prix Eco maires à Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane, pour le projet de la commune bucco-rhodanienne de renaturation et protection de la Montagnette dont le massif forestier a été touché par un important incendie en 2022.

La commune de Barbentane vient de recevoir le Prix Innovation du concours Trophées Eco Actions 2023 décerné par les Eco maires. La distinction a été remise hier soir, mardi 9 avril, à Jean-Christophe Daudet maire de Barbentane lors d'une cérémonie qui s'est tenue à l'Hôtel de Lassay à l'assemblée nationale à Paris. Créée en 1989 à l'initiative de maires et des élus investis dans le développement durable et la protection de l'environnement, l'association 'Les Eco maires' a pour objectif de mettre en avant l'exemplarité des initiatives locales dans ces domaines.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

©DR

53% de la forêt barbentanaise partie en fumée

Succédant notamment à la Communauté urbaine de Dunkerque, la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban ou bien encore la commune du Raincy, la commune du Nord des Bouches-du-Rhône a donc été récompensée dans le cadre de la 33e édition de cet événement pour ses actions depuis 2 ans, suite au feu qui a ravagé l'espace naturel de la Montagnette en juillet 2022.

Lors de cet incendie, qui a mobilisé jusqu'à 1 100 sapeurs-pompiers ainsi que de très importants moyens aériens, ce sont 1 600 hectares (dont 683ha à Barbentane, soit 53% de la forêt de la commune), sur les 3 800ha que compte le plus grand des espaces naturels du bassin de vie d'Avignon, qui sont partis en fumés. De quoi rappeler les heures sombres des grands feux de 1962 et surtout de 1982 (1 930 ha détruits) ayant déjà touché ce massif forestier s'étendant sur les communes de Barbentane (1 330 ha), Boulbon (1 115 ha), Tarascon (1 090 ha) et Graveson (465 ha).

Protéger la forêt

Depuis, la municipalité de Barbentane a multiplié les actions de renaturation de la Montagnette tout mettant en place en place un projet visant à la protection du massif face au feu ainsi qu'au développement de l'agriculture traditionnelle en acheminant des systèmes d'irrigation sur le plateau.

« Pour nous, il s'agit d'une formidable récompense car Eco maire a salué deux choses dans notre projet : à la fois le fond et la forme, se félicite à Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane. Sur le fond, il y a notre volonté d'irriguer la Montagnette et les plateaux pour reconquérir des espaces agricoles provençaux avec des oliveraies, des amandiers ou bien encore des pistachiers avec l'objectif que ces

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

plantations servent de coupe-feu pour protéger le massif. »

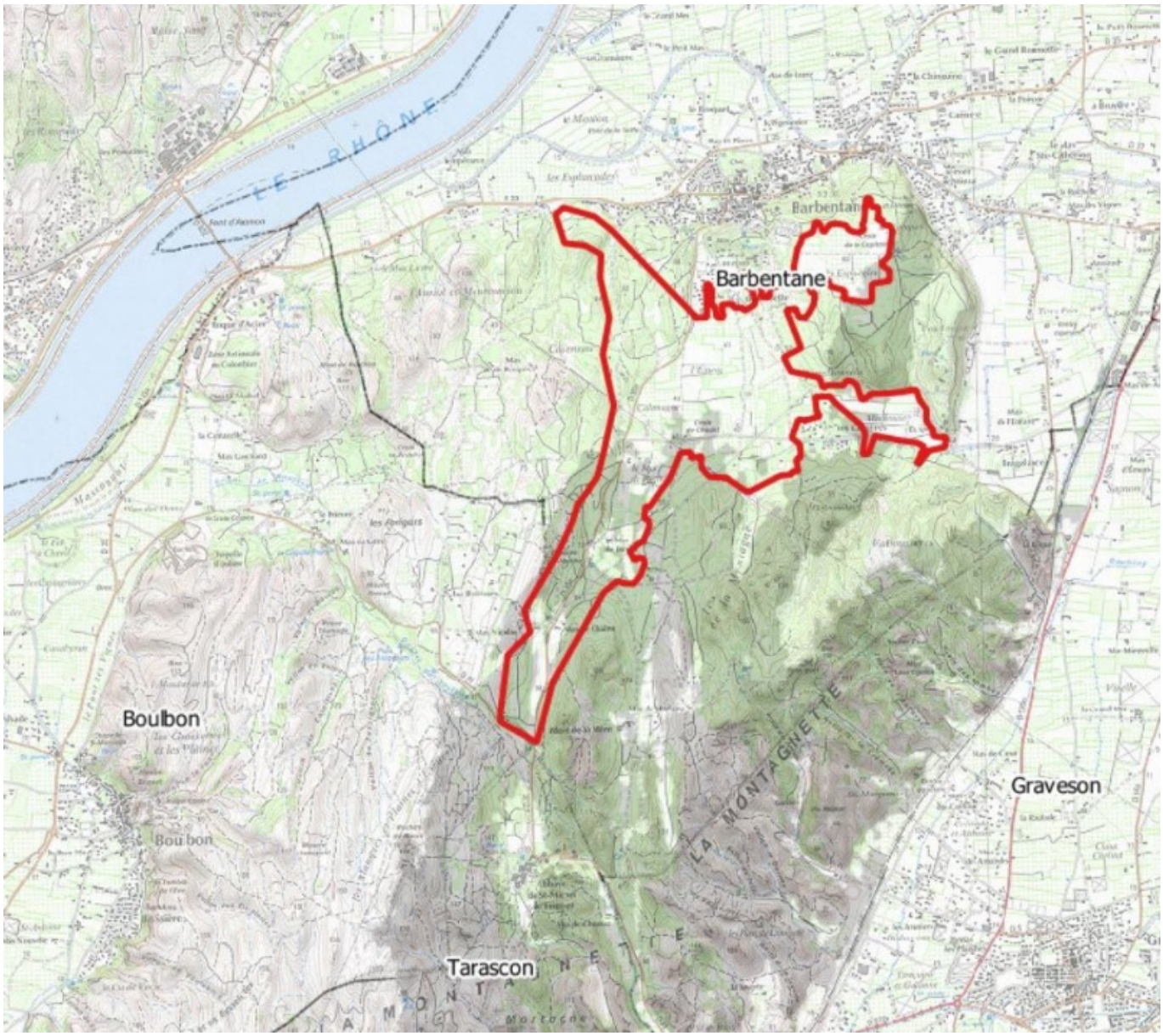

Le périmètre d'étude du projet de Barbentane s'étend sur 300ha. ©SCP

Un projet de 3M€ pour irriguer la Montagnette

« A ce jour, poursuit le maire, nous avons fait une étude avec la Société du canal de Provence afin d'établir la faisabilité d'irriguer la montagnette. C'est possible, car nous avons notamment la chance d'être la ville où la Durance se jette dans le Rhône. Cela nous permet de faire un forage sur la nappe phréatique au niveau des arènes pour ensuite monter l'eau jusqu'au plateau. »

Un projet estimé à 3M€ qu'il reste notamment à financer via la Région Sud, le Conseil départemental des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Bouches-du-Rhône ainsi que l'Europe éventuellement.

Plantation de 7 000 feuillus à la fin de l'année
L'initiative de renaturation prévoit aussi de replanter des feuillus après une expérimentation réussie de 450 spécimens 'pionniers' en partenariat avec l'association aixoise ARPCV (Association pour le reboisement et la protection du Cengle Sainte-Victoire) qui a replanté 130 000 arbres avec un taux de réussite de 98% suite à l'incendie de la Sainte-Victoire. Principale bénéfice de ce type de plantation de feuillus : ce sont des arbres qui n'ont pas besoin d'eau.
« C'est le paradoxe de notre démarche, confie le maire de Barbentane. D'un côté nous mettons en place une action pour planter des arbres qui nécessitent de l'eau pour l'agriculture et de l'autre nous testons des plantations qui n'en ont pas besoin. »

> « Nous avons la volonté d'être le plus inclusif possible pour transformer ce moment de malheur en quelque chose d'enthousiasmant. »
>
> *Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane*

Les premières plantations de feuillus lors de la première opération test menée en partenariat avec l'association aixoise ARPCV **(Association pour le reboisement et la protection du Cengle Sainte-Victoire). ©DR**

Dans ce cadre, la commune prévoit de planter 7 000 feuillus entre le 15 novembre et le 15 décembre prochains. « Nous lançons d'ailleurs un appel à l'ensemble de la population du bassin de vie d'Avignon pour ceux ou celles qui voudront venir planter des arbres dans la Montagnette, annonce Jean-Christophe Daudet. Tout le monde sera le bienvenu le week-end. En semaine, nous avons commencé à travailler avec des publics plus spécifiques : les missions locales, le RSA, l'intergénérationnel, peut-être l'hôpital

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

d'Avignon et celui de Montfavet, avec les Esat (Établissement et service d'accompagnement par le travail)… Nous avons la volonté d'être le plus inclusif possible pour transformer ce moment de malheur en quelque chose d'enthousiasmant. »
Le tout accompagné par un Atlas de la biodiversité, un travail pédagogique avec les enfants sur la nature et l'environnement, un parcours de santé, voir un théâtre de verdure.

> « Au final, notre objectif c'est que permettions à tous de travailler dans l'intérêt de la Montagnette. »

Une reconnaissance nationale qui devrait faciliter la recherche de financements
« ¨Être lauréat de ce prix, c'est aussi la reconnaissance de l'originalité de tout ce que l'on a mis en place sur la forme comme l'opération 'On se lève pour la Montagnette', une fête animée et parrainée par l'animateur franco-belge de télévision Olivier Minne ou bien encore le succès national de notre campagne d'appel aux dons qui nous a permis de récolter près de 99 000€ sur la plateforme de crowdfunding KissKissBankBank (ndlr : grâce à 246 particuliers et 14 entreprises). Il y a eu aussi notre partenariat avec le Festival d'Avignon et son directeur Tiago Rodrigues qui sont venus jouer une pièce dans la Montagnette. »

« Enfin, espère le maire de Barbentane, ce prix devrait nous faciliter les choses dans la recherche de partenaires institutionnels mais aussi de financements privés auprès d'entreprises et de fondations engagés dans des démarches de décarbonation. Au final, notre objectif c'est que permettions à tous de travailler dans l'intérêt de la Montagnette. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

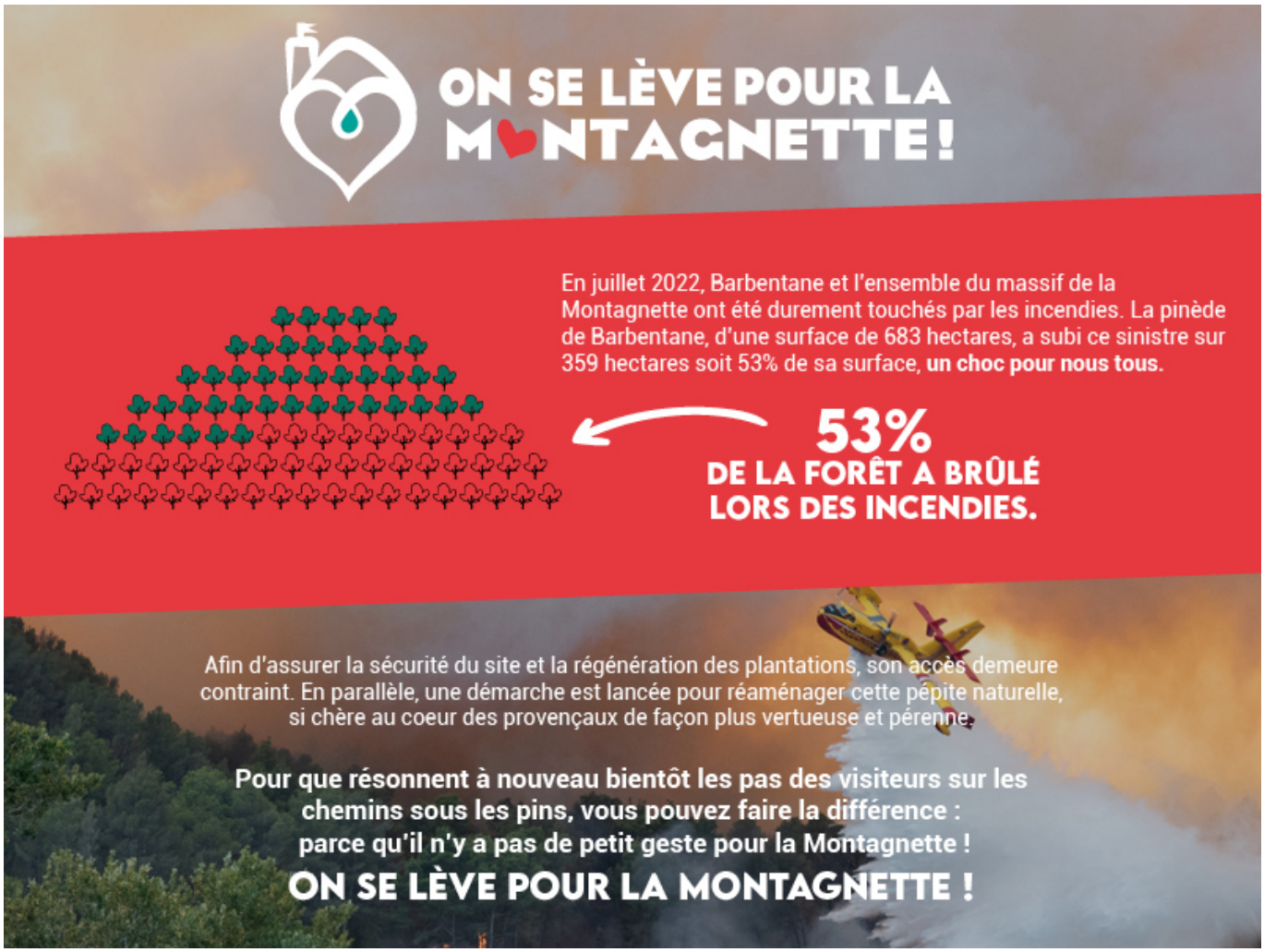

Oppède : un crapauduc temporaire pour faciliter la préservation de 7 espèces protégées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Depuis le mardi 27 février, le parc naturel régional du luberon en coopération avec fauna studium et la ligue pour la protection des oiseaux (LPO PACA) ont mis en place un dispositif de crapauduc temporaire sur la zone du plan à Oppède. Ce dispositif qui permettra à plusieurs espèces d'amphibiens d'assurer leur migration en toute sécurité restera en place de mars à novembre 2024.

Un crapauduc est un système de protection des animaux qui peut prendre différentes formes. Des tunnels, des filets ou même des murs végétaux qui doivent permettre aux espèces en voies de migrations de relier deux zones sans se risquer sur des obstacles mortels.
La ville d'Oppède faisant partie du parc naturel du luberon voit de nombreuses espèces d'amphibiens subir un déclin en raison de la régression régulière des mares. Ce dispositif de crapauduc dans la commune vauclusienne est constitué de plusieurs filets et seaux placés tous les 15 mètres pour faciliter le recueillement des animaux.
Les bénévoles des différentes associations impliqués relâcheront les amphibiens pris dans ce système de l'autre côté de la route en toute sécurité. L'action permettra aussi de mieux étudier les mouvements et les axes de migration de ces espèces.

Pourquoi l'installation de ce crapauduc est-elle nécessaire ?
Le site du plan, à Oppède est un Espace naturel sensible (ENS). Il fait partie des nombreuses ENS du Vaucluse qui abrite 7 espèces d'amphibiens dont certaines sont menacées à l'échelle régionale. On peut notamment citer le crapaud à couteaux, en danger sur le plan national suite aux nombreuses destructions de son biotope causées par l'homme.
La date d'aménagement de ce crapauduc n'est pas anodine. Arrivés à la fin de l'hiver, de nombreux amphibiens effectuent leur migration pour rejoindre des mares plus propices à leur système de reproduction.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Ces déplacements essentiels à leur survie passent inévitablement par des voies routières, entrainants chaque année 50% de mortalité animalière en moyenne sur un tronçon de 500 mètres.
Terre de biodiversité possédant une forte valeur naturaliste, la ville d'Oppède se devait d'agir pour préserver et maintenir sa richesse animale et végétale. Espèce en grand danger d'extinction, la présence accrue des pléobates cultripèdes (crapaud à couteaux) dans le luberon avec 50% des mares de reproduction de l'espèce qui se trouvent sur le site natura 2000 a poussé les associations et les institutions locales à agir.

Quels acteurs impliqués et engagés dans ce projet ?
Le Département du Vaucluse a financé et donné son autorisation quant à la mise en place de ce dispositif. C'est en particulier la direction de l'aménagement routier qui a supervisé l'implantation de ce crapauduc. L'ensemble des actions de manipulation d'espèces protégés dans le cadre de ce système de protection se fera sous contrôle préfectorale.
Le parc naturel du Luberon est bien évidemment impliqué dans l'implantation de cette structure de préservation soutenu par plusieurs associations et l'Agence de l'eau notamment. La ligue de protection des oiseaux régulièrement engagé sur les communes du Luberon de par la présence de plus de 73 espèces de volatiles fait partie des acteurs mêlés à ce plan de sauvegarde animale au même titre que Fauna Studium. L'entreprise créé en 2022, spécialisée en conception de programme de conservation et protocoles en faveur de la faune sauvage, a également agit pour maintenir l'équilibre de cette zone naturelle.

Une 5e meute de loups détectée en Vaucluse?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Alors que l'OFB (Office français de la biodiversité) annonçait cet été une évaluation de la population de loups gris (Canis lupus) en légère baisse sur un an (906 loups au sortir de l'hiver 2023, contre 921 l'année précédente), la Coordination rurale dénonce pour sa part un décalage « saisissant » par rapport à la réalité. Le syndicat agricole met plutôt en avant la progression des attaques de 19% sur l'année 2022 et de 16% au cours du premier semestre 2023.

Plan d'actions loup 2024-2029

Depuis, le Gouvernement a dévoilé son plan national d'actions loup 2024-2029 qui prévoit notamment la simplification du protocole de tir afin de protéger les troupeaux. Il a aussi revu à la hausse la population de loups qui s'élèverait désormais à 1 104 individus.

En tout, ce plan, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 2024, comprend 42 nouvelles mesures comme l'augmentation du taux de prélèvement (de 19% actuellement à 20% ou 21%), la réforme du comptage, une meilleure indemnisation des éleveurs, la mise en place d'une enveloppe de 2,5M€ sur la période pour financer la protection des troupeaux (avec par exemple la création d'un statut du chien dédié à cette mission)…

Le ministère de l'Agriculture étudie par ailleurs le changement de statut du loup pour le faire passer d'espèce 'extrêmement protégée' à espèce 'protégée'. Un éventuel déclassement auquel s'opposent de nombreuses associations pour la sauvegarde des loups qui permettrait d'en abattre encore davantage.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Une mascarade

Peu convaincue, la Coordination rurale assure que « les mesures de protection sont totalement inefficaces, elles ont des coûts importants pour les éleveurs et elles engendrent des problèmes supplémentaires avec notamment la multiplication des chiens de protection ».

« C'est une véritable mascarade, pire, un véritable mépris des éleveurs qui font état de la présence du loup un peu partout dans les territoires et ne cessent d'alerter sur le nombre d'attaques en recrudescence, s'insurge même Serge Jousselme, président de la Coordination des Hautes-Alpes. L'État ne se donne donc pas les moyens nécessaires de répertorier l'intégralité du nombre de spécimens en France. Cette sous-évaluation est totalement inacceptable. »

En effet, le loup semble gagner du terrain d'année en année. Selon l'Office français de la biodiversité, un tiers des loups de France provient de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. L'espèce est d'ailleurs traditionnellement présente maintenant sur l'ensemble des Alpes, le Massif central, les Pyrénées-Orientales et l'Est de la France. Mais on la retrouve aussi désormais en Nouvelle-Aquitaine, en Normandie et en Bretagne.

En 2009, 12 départements étaient concernés par la prédation. Ils sont désormais passés à 40 en 2019, et 44 en 2021. Le nombre d'attaques de loups sur les troupeaux est passé de 984 en 2010 à 3 730 en 2020. Dans le détail, 3 791 animaux ont péri en 2010 à la suite de ces attaques, contre 11 849 en 2020, soit une augmentation de 213%. Enfin, les dépenses pour dédommager les victimes de loups sont passées de 1,09M€ en 2010 à 3,96M€ en 2020. Une augmentation de 263 %.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

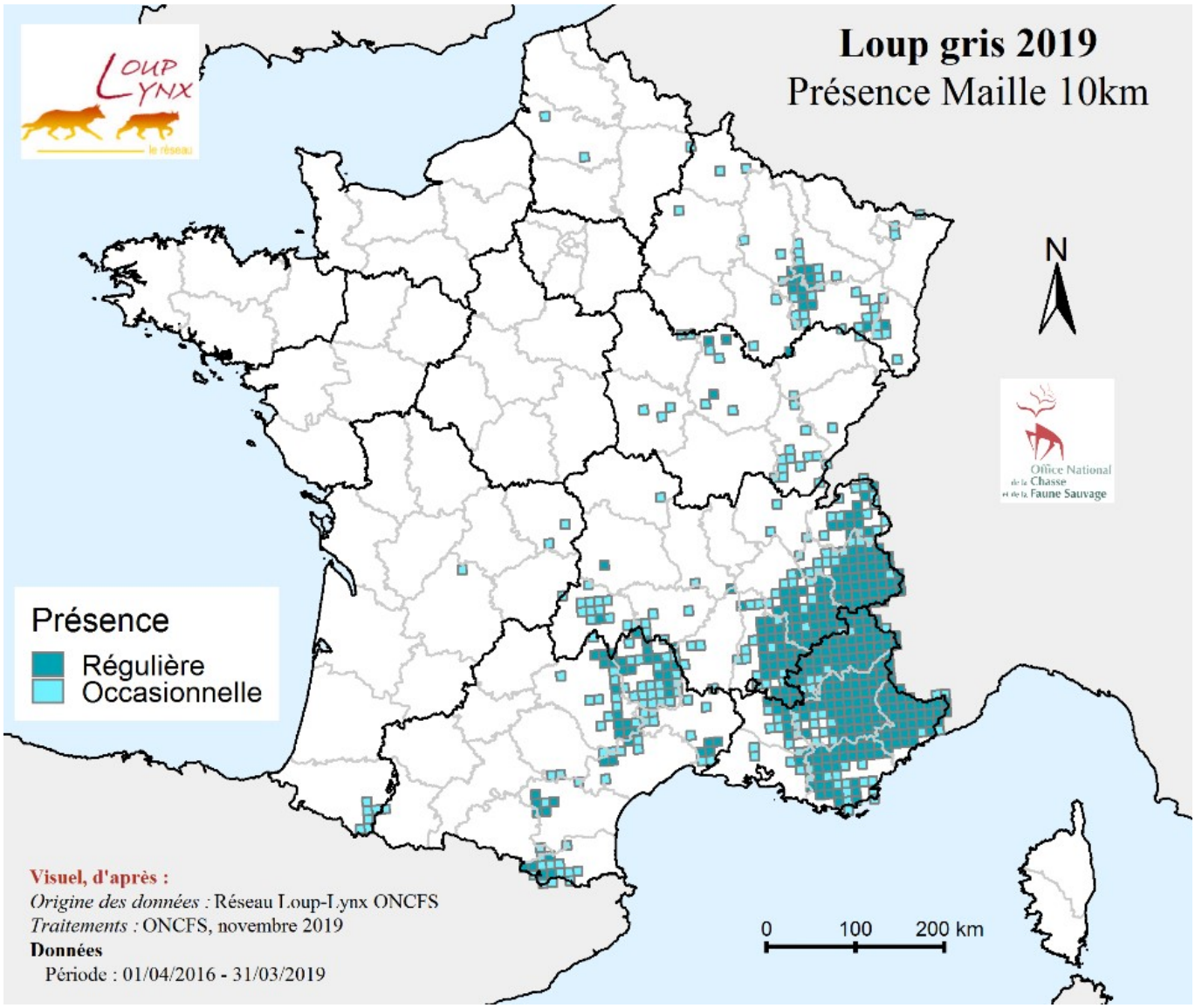

Présence du loup en France en 2019.

Combien de loups en Vaucluse ?

Si l'espèce, arrivée d'Italie par les Alpes, est signalée ponctuellement dans le Vaucluse depuis le milieu des années 1990, ce n'est qu'à partir de 2009 qu'une meute est officiellement répertoriée dans le Ventoux et que les premières attaques sont avérées. Depuis, une meute a également été observée sur le plateau d'Albion, une sur le Grand Luberon et une meute sur les Monts de Vaucluse Ouest. Enfin depuis l'été 2022, une cinquième meute aurait été détectée dans le secteur du 'Petit Luberon', une zone située à l'Ouest du massif comprise dans un triangle entre Cavaillon, Bonnieux et Lourmarin.

Si cette présence reste à confirmer, un habitant d'Apt a filmé en juillet et août 2022 le passage de plusieurs loups dans son jardin.

L'évaluation de la population dans le département reste cependant difficile à réaliser car l'espèce est très

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

mobile et la taille des espaces vitaux des meutes varie au fil des années, s'étendant sur des dizaines de km2. De plus, si une meute est constituée d'au moins 2 individus (un couple d'animaux dominants), elle peut monter jusqu'à 5 à 7 loups qui quittent ensuite la meute lorsqu'ils veulent, eux-aussi, avoir des louveteaux.En tout, au moins une trentaine de loups seraient installés dans le périmètre du parc naturel régional du Luberon compris entre la montagne de Lure et les Monts de Vaucluse.

30 attaques en Vaucluse dont 20 indemnisées

Si les attaques de troupeaux ont augmenté de près de 20% en un an, les services de l'Etat assurent qu'elles restent du même ordre en Vaucluse qu'en 2021 et 2022. Néanmoins, selon la Fédération départementale ovine (FDO) de Vaucluse le nombre de ces attaques avait quadruplé entre 2019 et 2021.
En 2023, sur les 30 attaques ayant fait l'objet de constats de la part des services de l'OFB du Vaucluse, 20 ont donné lieu à des indemnisations. Plus près de nous, la dernière attaque remonterait à la nuit du 11 au 12 septembre derniers où 7 chèvres ont été égorgées dans l'enclos d'un élevage situé à Saint-Christol d'Albion.
Toutes les attaques ne peuvent cependant pas être attribuées au loup. Elles peuvent aussi être le fait de chien ou de chien-loup hybride comme cela avait le cas en 2017 à Montfavet où près de 40 ovins avaient été perdus.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

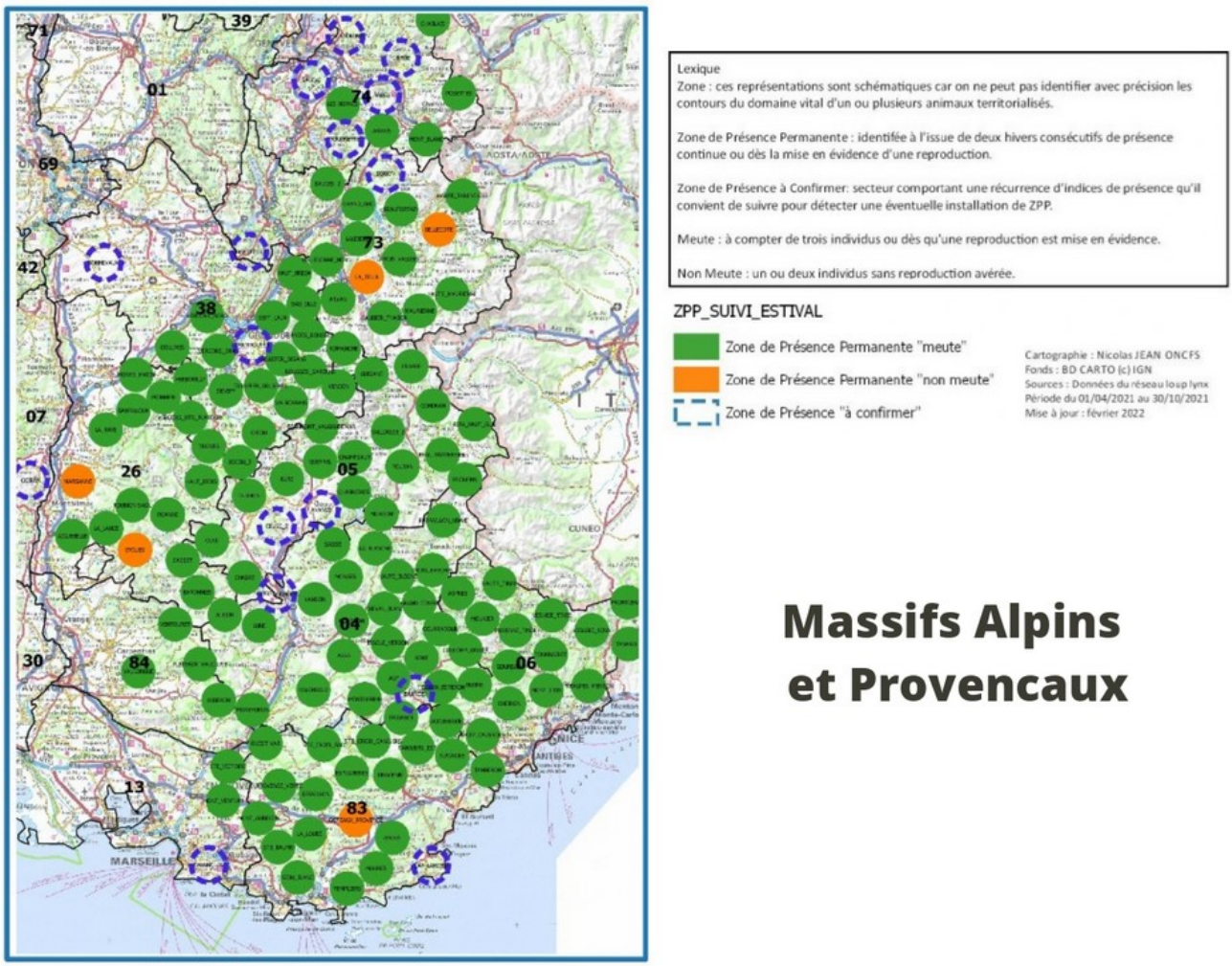

© OFB

Les meutes répertoriées par l'OFB en Provence et dans les Alpes.

Entre 2 et 5kg de viande par jour

Pour rappel, chaque individu peut manger entre 2 et 5kg de viande par jour, généralement répartis entre un gros repas après la chasse et quelques jours de jeûne. Ces besoins sont accrus en hiver, ainsi qu'en période de gestation et de lactation pour les femelles. Par ailleurs, les loups ne mangent pas la totalité des carcasses. Ils ne mangent que les parties 'nobles' de leurs proies, ce qui explique pourquoi plusieurs animaux peuvent être tués afin d'atteindre le volume de viande nécessaire à leur ration quotidienne.

Toutefois, l'animal s'adapte aux ressources de son environnement et peut, en période de disette, être aussi capable d'être charognard. Et bien que carnivore, il peut diversifier son alimentation en consommant des baies sauvages voir même des insectes si nécessaire.

Ces proies sont de tailles très diverses, allant de la souris au cerf, en passant par le chevreuil, le lièvre, le lapin, la marmotte, le renard, les oiseaux ou même les reptiles et batraciens.

Bien évidemment, si un seul individu peut s'attaquer à une petite proie, c'est en meute que les loups

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

s'attaqueront à un sanglier ou un cerf qui permettront de nourrir un groupe durant plusieurs jours.

Comment lutter pour la centaine d'éleveurs ovins vauclusiens ?
Depuis le début de l'année, un arrêté préfectoral a classé 65 communes du département comme pouvant bénéficier des aides visant à acquérir des clôtures électrifiées (2 communes de plus qu'en 2022). Dans le même temps, 65 communes sont aussi éligibles aux aides pour le gardiennage (voir carte ci-dessous). C'est 41 de plus que l'an dernier. Seule Bédoin, est classé en 'Cercle 0', c'est-à-dire dans les zones où les élevages sont fortement soumis à la prédation et bénéficient de mesures de protections spécifiques (parc de pâturage électrifié et visites journalières, gardiennage et parc de nuit, gardiennage et chien…).
Pas sûr que cela suffise à la centaine d'éleveurs vauclusiens, veillant sur un cheptel d'environ 30 000 ovins, qui demande notamment que l'on accorde l'autorisation de tirer avec des lunettes de visée nocturne afin d'être plus efficace qu'avec un projecteur qui fait fuir les animaux.
Une inquiétude que partagent d'ailleurs les élus locaux, que ce soient l'AMV (Association des maires de Vaucluse), les représentants locaux de l'Association des communes pastorales ou bien encore les parlementaires comme le député de la 5e circonscription de Vaucluse Jean-François Lovisolo qui, en janvier dernier, proposait à l'Assemblée nationale de voter une loi pour la création de zones de protection renforcée contre le loup.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

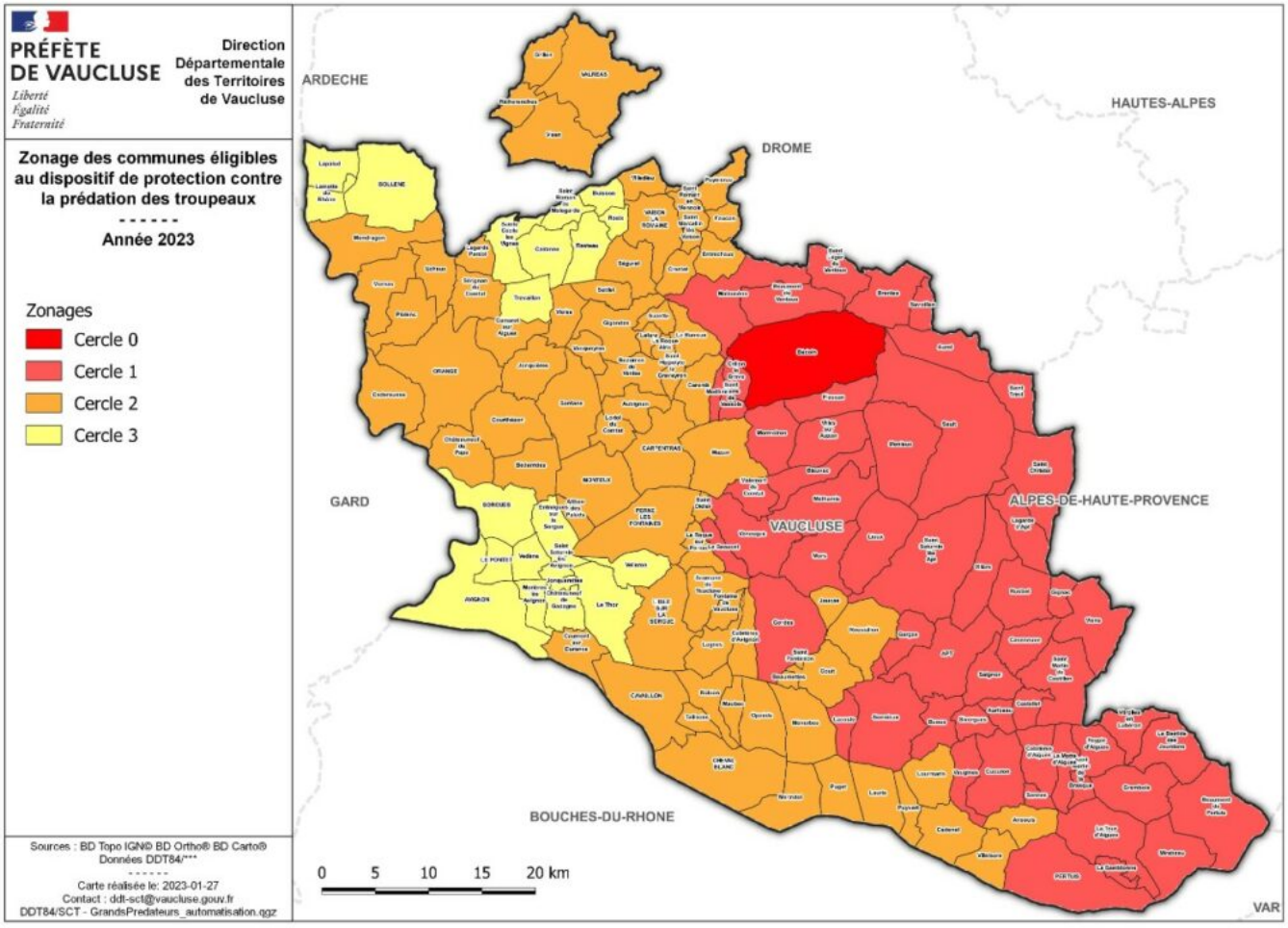

La carte des communes vauclusiennes éligibles au dispositif de protection contre la prédation des troupeaux.

Cohabitation ou coexistence ?

« Le loup est un animal sauvage qui doit évoluer dans un environnement sauvage loin des activités humaines » estime Christian Provent, représentant de la Coordination rurale au Groupe national loup (GNL).

Dans cette logique, son organisation entend faire la distinction entre cohabitation et coexistence et demande à la Commission européenne de clairement refuser la cohabitation élevage/loup quel que soit le territoire où l'élevage est présent.

Mettant en avant le risque de disparition d'un pastoralisme présent dans la région depuis 4 000 ans (« les éleveurs s'épuisent et les jeunes sont découragés de s'installer » constate amer la FDO 84), les risques accrus d'incendies des friches abandonnées par les troupeaux et même la perte de la biodiversité des territoires, les éleveurs veulent davantage de mesures fortes Pour cette année en France, le plafond pour les prélèvements vient d'être relevé à 209 loups (dont 37 pour le Vaucluse) alors que 121 loups ont déjà été tués en 2023 dont les 2 derniers il y a quelques semaines dans la Drôme.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 décembre 2025

Pour les opposants, l’abatage ne constitue cependant pas une bonne solution car en éliminant les individus dominant le risque est de provoquer une dispersion des autres loups qui vont fonder plusieurs autres meutes alentours.